

confirmée par la résolution 935/1994 du Conseil de sécurité.

29 juillet

(Canada - MINUAR) : L'ONU confie le commandement de la MINUAR à un autre militaire canadien, le major-général Guy Tousignant. Il remplace le major-général Dallaire.

10 août

(ONU/MINUAR) : Début du déploiement de la MINUAR II.

21 août

(France/Opération Turquoise) : Fin de l'Opération turquoise. Au départ des troupes françaises, on comptait, dans la zone de l'opération, 390 000 déplacés laissés dans 33 camps.

(Rwanda/ex-GVT/ex-FAR) : Les anciens dirigeants se réfugient à l'étranger et emmènent une partie de la population hutu avec eux.

Fin août

(Rwanda - CICR) : La population au Rwanda a chuté de 7,5 millions à 4,5 millions depuis avril 1994. Les déplacés à l'intérieur du pays sont entre 800 000 et 2 millions. Plus de 2 millions de réfugiés au Zaïre, en Tanzanie, au Burundi et en Ouganda. Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) estime le nombre de victimes du génocide à 1 million.

21 septembre

(ONU/MONUOR - Rwanda - Ouganda) : Fin du mandat de la MONUOR.

22 septembre

(Canada/MDN - MINUAR) : En raison de l'amélioration de la situation dans les camps de réfugiés et de la réouverture de l'aéroport de Kigali, le Canada rapatrie son personnel médical et met fin au pont aérien reliant Nairobi et Kigali. L'engagement militaire canadien au Rwanda est maintenu par le biais du contingent fourni à la MINUAR qui restera en poste jusqu'en janvier 1995.

1^{er} octobre

(ONU/SG) : Rapport soumis par la Commission des experts chargé par le secrétaire général d'enquêter sur les violations des droits de la personne et les massacres survenus après le 6 avril au Rwanda. Le rapport recommande que les statuts du Tribunal international pour l'ex-Yougoslavie soient revus pour considérer les actes de génocide et les crimes commis contre l'humanité au Rwanda.

2 octobre

(Canada/ONG) : CARE-Canada demande au gouvernement canadien de faire pression sur le Conseil de sécurité pour qu'il dépêche une force militaire dans les

camps de réfugiés situés dans l'Est du Zaïre afin d'en assurer la sécurité.

4-7 octobre

(Canada/MAECI/ACDI) : Visite de travail du premier ministre rwandais au Canada, Faustin Twagiramungu, où il rencontre le ministre des Affaires étrangères et des fonctionnaires de l'ACDI. Le Canada a proposé de remettre à jour les accords de paix d'Arusha pour tenir compte des événements survenus depuis la mort du président Habyarimana et a offert son aide pour la remise en place d'un système judiciaire fonctionnel.

17 octobre

(Canada/MDN) : L'hôpital de campagne canadien cesse ses activités. Pendant 4 mois, les militaires canadiens y ont soigné près de 22 000 victimes de la guerre civile.

21 octobre

(Est-Zaïre - ONU/HCR) : Situation chaotique dans les camps du Zaïre : enregistrement des réfugiés abandonné par le HCR à la suite des menaces faites au personnel humanitaire. Des membres des ex-FAR, de la milice et des anciens pouvoirs civils s'arrogent le contrôle des camps, notamment la distribution des vivres. Le HCR fait état d'une forte détérioration du climat de sécurité.

8 novembre

(ONU/CS - TPI) : Résolution 955/1994 du Conseil de sécurité de l'ONU établissant un tribunal international pour juger les responsables du génocide et des crimes contre l'humanité au Rwanda entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 1994.

18 novembre

(ONU/SG - HCR) : Dans son rapport du 18 novembre soumis au Conseil de sécurité, le secrétaire général de l'ONU mentionne qu'il y a 1,2 million de réfugiés rwandais au Zaïre selon les données fournies par le HCR ; en septembre, 200 000 seraient retournés au Rwanda.

21 novembre

(Canada/ONG - Est-Zaïre) : Dans un camp près de Goma, 21 personnes sont tuées, 77 blessées. Quinze organisations humanitaires (dont CARE, OXFAM et CECI — ONGs canadiennes —) informent le HCR qu'elles se retireront si la sécurité dans les camps ne s'améliore pas.

25 novembre

(ONU/SG) : Dans son rapport du 25 novembre soumis au Conseil de sécurité, le secrétaire général de l'ONU fait état du retour de 400 000 anciens réfugiés tutsi en provenance de l'Ouganda, du Burundi durant les mois d'août et de septembre.